

Association Foncière Pastorale
De Saint Christophe en Oisans
Mairie
38520 Saint Christophe en Oisans
N° SIRET : 200 011 575 00012

**EXTRAIT N° 2021-03
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU SYNDICAT
Séance du 23 mars 2021**

Le Syndicat, formé de 4 membres titulaires dûment convoqués, s'est réuni à Saint Christophe en Oisans, le 23 mars 2021 à 9h30

Syndics présents :

Titulaires : ARTHAUD Marie-Christine, TURC- GAVET Yves, THIERS Philippe, TURC Christian
soit 4 présents

Suppléants : TURC Jean-Paul, TURC Yvette, soit 2 présents

Invités : TURC Gérard, TURC Marie-Claude

soit 6 syndics dont 4 voix

Syndics représentés : 0

Syndics absents : 0

formant la majorité des membres, sous la présidence de Mme Marie-Christine ARTHAUD, Présidente et ayant désigné Monsieur TURC Christian comme secrétaire de séance, a pris la délibération suivante :

VOTE DU BUDGET 2021 :

La présidente :

PROCEDE à la lecture article par article des sommes portées au budget 2021 :

- Section de Fonctionnement équilibrée en dépenses et recettes à la somme de :
10 461.16 €

- Section d'investissement équilibrée en dépenses et recettes à la somme de:
35 556.08 €

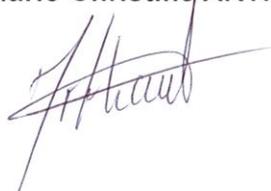
Le syndicat, après avoir délibéré :

- VOTE le projet de budget 2021 accompagné du rapport explicatif du président ;
- DONNE POUVOIR à son Président pour :
 - a) transmettre le budget au représentant de l'État,
 - b) engager et régler les dépenses prévues au budget 2021.

Résultat du vote : Contre : 0
 Abstention : 0
 Pour : 4

Le budget 2021 est voté par 4 voix pour les 4 membres présents ou représentés.

**La Présidente
Marie Christine ARTHAUD**



Association Foncière Pastorale
Mairie de Saint Christophe
38520 St Christophe en Oisans
Siret 200 011 575 00012

Syndic de l'AFPA



TURC Christian

Conformément à l'article 40 du décret n°2006-504 du 3 mai 2006, la présidente certifie le caractère exécutoire de l'acte compte tenu de son affichage au siège de l'association ou de sa notification le : 30/03/2021